RCS : TOULOUSE
Code greffe : 3102

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2002 B 00094
Numéro SIREN : 440 474 005
Nom ou dénomination : AB7 HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 13/04/2023 sous le numéro de dépôt A2023/008550

DocuSign Envelope ID: AC89A38F-E4EA-42B5-AFBC-D72C2E7C9415

AB7 HOLDING
Société par actions simplifiée au capital de 155 105,25 €
Siège social : 3 Chemin des Monges 31450 DEYME
RCS TOULOUSE 440 474 005

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE REUNIE EXTRAORDINAIREMENT DU 15 MARS 2023

Le 15 Mars 2023 à 16 heures,

Les actionnaires de la Société AB7 HOLDING se sont réunis en assemblée générale Ordinaire réunie extraordinairement au siège social sur convocation faite par le Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

La société PHILIPPE CONTE - FRANTZ MIRAL, Commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoquée, est absent et excusé.

Monsieur Christophe CHELLE préside la séance en sa qualité de Président de la société.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent plus de la moitié du capital social.

Le Président constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- Les statuts de la société,
- la feuille de présence à l'assemblée,
- les copies des lettres de convocation,
- le texte des résolutions proposées.
- La lettre d'acceptation des fonctions du Co-commissaire aux comptes Titulaire.

Puis, le Président déclare que tous les documents et renseignements prévus par la loi et les règlements, devant être communiqués aux actionnaires, ont été tenus à leur disposition, au siège social à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit, dans les conditions légales, aux demandes de communication dont elle a été saisie.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination du Co-commissaire aux Comptes Titulaire de la société ;
- Pouvoirs à conférer ;
- Questions diverses.

DocuSign Envelope ID: AC89A38F-E4EA-42B5-AFBC-D72C2E7C9415

Puis, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du Président, décide de nommer en qualité de co-commissaire aux comptes titulaire de la société KPMG S.A pour une durée de six exercices expirant à la date d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028 la société :

KPMG S.A
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
2 Avenue Gambetta Tour Eqho
92066 PARIS La Défense Cedex
RCS NANTERRE 775 726 417

Laquelle, a, par courrier séparé, déclaré accepter ces fonctions, précisant que les dispositions légales instituant des incompatibilités ou interdictions de fonction ne peuvent lui être appliquées pour ce mandat.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du Président, décide de nommer en qualité de co-commissaire aux comptes titulaire à l'effet de réaliser une mission complémentaire de certification des comptes de la société AB7 HOLDING pour l'exercice ouvert le 1er janvier 2022 et clos le 31 décembre 2022 la société :

KPMG S.A
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
2 Avenue Gambetta Tour Eqho
92066 PARIS La Défense Cedex
RCS NANTERRE 775 726 417

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DocuSign Envelope ID: AC89A38F-E4EA-42B5-AFBC-D72C2E7C9415

CLOTURE

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par voie électronique par le Président.

Le Président
Monsieur Christophe CHELLE
c.chelle@ab7group.com

DocuSigned by:
CHELLE CHRISTOPHE
868B674908464AB...